

Revenus en hausse mais bénéfices en baisse pour les radios privées

LE RÉSUMÉ

Le secteur de la radio privée continue à globalement **bien se porter**.

A elles seules Contact et Bel RTL pèsent **60% des recettes**.

Les radios privées **respectent leurs obligations**.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Le CSA vient de procéder à son traditionnel contrôle des radios privées en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'occasion de se pencher sur l'état de santé des 83 radios autorisées (10 réseaux et 73 indépendantes) et sur le respect de leurs obligations en 2016.

■ **Les revenus.** Le secteur se porte toujours bien. En 2016, le chiffre d'affaires des radios privées a grimpé de 5% à 88,7 millions d'euros. Depuis le plan de fréquences, entré en vigueur en 2008, le secteur a crû de 48%. Les réseaux communautaires (Bel RTL,

Contact, Nostalgie, NRJ) et urbains (Fun, DH radio) se taillent la part du gâteau, soit 89% du chiffre d'affaires. A elles seules les deux radios de RTL Belgium (Bel RTL et Contact) ont avalé 60% des recettes. Toutes deux sont en croissance et on atteint respectivement 27,1 millions d'euros de revenus (Contact) et 26,2 millions (Bel RTL).

Toutes les autres radios en réseau progressent également. La croissance la plus remarquable vient des quatre réseaux provinciaux (Antipode, Must FM, Maximum et Sud Radio) dont les recettes ont bondi de 53% à 5,3 millions. Ce qui peut s'expliquer par l'entrée de trois réseaux dans des régies publicitaires nationales, IP (Must FM) et RMB (Antipode, Sud Radio), Maximum FM étant en régie chez IP depuis longtemps. Quant aux 73 radios indépendantes, leur chiffre d'affaires est en léger recul à 4,4 millions suite à la disparition d'une radio et à la non remise des comptes d'une autre.

■ **Les bénéfices.** Les résultats des quatre réseaux communautaires sont en légère baisse par rapport à 2015. Radio musicale (et donc moins chère à produire), Contact reste de loin la plus rentable avec un bénéfice de 10,5 millions pour un chiffre d'affaires de 27,1 millions. Radio généraliste, Bel RTL affiche logiquement

des bénéfices moins plantureux: 2,1 millions (en très léger recul). Les deux réseaux urbains voient quant à eux leurs résultats s'améliorer, même si DH Radio ne dégage toujours pas de bénéfice alors que les radios provinciales ont vu leurs bénéfices exploser grâce aux accords de régie cités ci-dessus.

Le recul des résultats des quatre grandes radios s'explique notamment par le fait que les radios en réseau ont recruté 33 équivalents temps plein, soit une hausse de 15%. C'est surtout le groupe NRJ/Nostalgie qui a embauché. Au total, les radios en réseau (communautaires, urbaines et provinciales) emploient 246 personnes, alors que dans les radios indépendantes le bénévolat reste la règle.

■ **Les obligations.** Le CSA donne un bon bulletin aux opérateurs de radios. Que ce soit en matière de diffusion d'œuvres musicales en langue française (30% du total) et issues de la Fédération Wallonie-Bruxelles

(4,5% du total), de production propre (70% de la programmation) ou d'information, le CSA a eu très peu de griefs à formuler. Pour la petite histoire, l'artiste le plus diffusé en 2016 sur les radios privées fut le groupe rock Puggy.

■ **Le numérique.** Le CSA a par contre interpellé le gouvernement sur l'architecture du futur plan de fréquences numériques en DAB+, piloté par la RTBF. On vous passe les détails techniques, mais le débit proposé pour diffuser les grandes radios (RTBF, radios privées en réseau) est d'une qualité telle - supérieure à ce qui se fait à l'étranger - qu'il limite la place pour les radios indépendantes. Si bien que, selon le gendarme de l'audiovisuel, 8 des 73 radios indépendantes risquent d'être écartées du futur plan. Rappelant que l'architecture du futur plan aura un impact sur le pluralisme, le CSA plaide donc pour des critères de qualité de diffusion moins exigeants pour pouvoir «caser» tout le monde.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES RADIOS EN BELGIQUE

